

GUIDE PRATIQUE

Aide à la mise en place d'un
dispositif d'enseignement
au format HySyAgri

Version en vigueur pour une mise en place du dispositif à la rentrée scolaire 2024



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Hy Sy
Agri

 **ENSFEA**
Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement Agricole



“



C'est l'histoire d'une expérimentation participative pilotée par l'ENSFEA avec le concours de l'Inspection de l'Enseignement Agricole, ou comment une ambition d'innovation partagée avec les acteurs permet de proposer une réponse à une problématique plurielle : dispenser des enseignements optionnels de haut niveau à de faibles effectifs, dans les territoires, en mutualisant les compétences, à l'aide de scénarii pédagogiques différents. Au-delà de ces objectifs plusieurs plus-values émergeront, dont par exemple les dynamiques créées et une anticipation inattendue des contraintes inhérentes à la crise sanitaire.

L'innovation bien menée qui permet d'anticiper les réponses à des questions émergentes et d'accompagner les transitions !

”

DAMIEN TREMEAU-BUSSON - Directeur ENSFEA

“

La volonté de contribuer à un enseignement scientifique ambitieux dans les lycées agricoles, nous a amené à construire un dispositif d'enseignement Hybride, pour les options de Mathématiques de la filière générale, répondant aux exigences institutionnelles en termes de contenu et d'accompagnement.

Au delà de répondre à des enjeux structurels, cela a permis en outre de modifier les pratiques des enseignants et leur donner un nouveau souffle professionnel.

La réussite de ce dispositif repose d'abord sur une implication forte des enseignants et leurs capacités à réinterroger leurs pratiques .

”

Arnaud LATHELIZE, Hervé ROUX et Julien GARRIGUES - Inspecteurs de Mathématiques de l'Enseignement Agricole



Introduction

Le dispositif HySyAgri est un dispositif d'enseignement Hybride Synchrone construit dans le cadre d'une action du dispositif national d'appui afin d'apporter une réponse aux établissements de l'Enseignement Agricole souhaitant élargir et pérenniser leur offre de formation optionnelle en filière générale dans le cadre de la réforme du lycée de 2019.

L'ENSFEA, l'IEA et la DGER se sont réunies autour d'un projet commun : mettre en relation des lycées agricoles dont les effectifs des options mathématiques concernées seraient trop faibles pour fonctionner de manière autonome. Les établissements engagés ont pu ainsi élargir leur offre de formation de manière durable à l'heure où la question des effectifs d'élèves est un enjeu fort du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Après trois années d'expérimentation, la DGER préconise aujourd'hui aux établissements agricoles souhaitant mettre en place des enseignements hybrides, en réponse à des problématiques d'effectifs sur certaines options ou en contexte de crise sanitaire, de le faire au format HySyAgri présenté dans ce livret.

Ce guide précise le cadrage du dispositif sous les aspects pédagogiques, techniques et du point de vue des établissements. Il est le fruit d'un travail collaboratif mené au cours de trois années d'expérimentation par l'ENSFEA, l'IEA et la DGER avec le soutien et l'implication forte des directeurs partenaires et de leurs équipes pédagogiques. Des fiches outils sont proposées dans chaque rubrique pour aider les différents acteurs (membres de l'équipe de direction ou membres de l'équipe pédagogique) à mettre en place un dispositif de formation HySyAgri.

La DGER a missionné l'ENSFEA pour labelliser à partir de la rentrée scolaire 2023, en partenariat avec l'IEA, les établissements qui s'engageraient dans la mise en place d'un dispositif de formation HySyAgri conformément aux conditions précisées dans la note de service dédiée.



Sommaire

■	PRÉSENTATION DU DISPOSITIF	5
■	FOCUS TECHNIQUE	11
■	FOCUS PÉDAGOGIQUE	21
■	FOCUS ÉTABLISSEMENTS ET STRUCTURES	29
■	CONTACTS	35



Présentation du dispositif

Principes et objectifs

Le dispositif a pour objectif de dispenser un enseignement commun et synchrone à des élèves issus d'établissements différents dans lesquels les effectifs seraient trop faibles pour justifier la mise en place de l'enseignement visé. Le dispositif HySyAgri réunit donc plusieurs établissements, généralement deux ou trois.

Le dispositif a été expérimenté dans le cadre des enseignements optionnels en mathématiques en filière générale. Les programmes prévoient 3h d'enseignement hebdomadaire pour ces options.

Organisation de l'enseignement

Toutes les heures d'enseignement sont dispensées de manière synchrone.

Sur deux semaines d'enseignement :

- 5 heures d'enseignement sont dispensées sous forme d'heures dites « **connectées** » : tous les établissements sont connectés à une même séance de visioconférence. Le cours est alors dispensé par un enseignant en présentiel et en position de face à face avec les élèves de son établissement.
- une 6^{ème} heure est dite « **heure déconnectée** » : l'enseignement est assuré dans chaque établissement en présentiel et en face à face par un enseignant sur site.

Cette organisation nécessite donc l'implication d'autant d'enseignants que d'établissements dans le dispositif et rend nécessaire une concertation fine et régulière afin de définir précisément les rôles de chacun.



Présentation du dispositif



Position de chaque établissement dans le dispositif

Afin de faciliter la concertation, les rôles doivent être bien définis pour chaque enseignant en fonction de la place de son établissement dans le dispositif. Pour cela il est essentiel de clarifier la position de chaque établissement au sein d'un même dispositif :

L'établissement dit « porteur » :

il s'agit d'un établissement dans lequel l'effectif pour l'enseignement visé est trop faible pour légitimer une ouverture en autonomie, mais suffisamment élevé (un minimum de 5 étant conseillé) pour garantir une dynamique de groupe classe. Dans cet établissement, la totalité des heures d'enseignement est dispensée en présentiel avec alternance d'heures connectées et déconnectées selon la proportion prévue par le dispositif. Les cours sont animés en totalité par un enseignant de l'établissement.

Les établissements dits « co-porteurs » :

il s'agit du cas particulier où deux établissements se partagent à part égale le rôle de porteur. Dans ces établissements, les heures connectées sont donc suivies pour 50% en présentiel, pour 50% en distanciel. L'alternance présentiel/distanciel se fait généralement à chaque période de vacances scolaires et correspond à un changement d'enseignant.

Les établissements dits « associés » :

il s'agit d'établissements partenaires d'un établissement porteur mais pour lesquels les effectifs sont trop faibles (entre 1 et 3) pour permettre une dynamique de groupe classe et généralement fragiles dans le temps. Dans ce type d'établissement, la totalité des « heures connectées » sont suivies en distanciel : une connexion à un système de visioconférence permet de participer au cours dispensé en présentiel dans l'établissement porteur ou co-porteur. Les heures de cours déconnectées sont animées et assurées en présentiel par un enseignant de l'établissement.



Rôle de chaque enseignant dans le dispositif

Le dispositif fait donc apparaître deux rôles bien distincts pour les enseignants qu'ils soient :

- en position d'animer et de dispenser le cours en présentiel pour les heures connectées (réunissant les élèves de tous les établissements du dispositif) et déconnectées (uniquement pour les élèves de leur établissement)
- uniquement en position d'assurer en présentiel les heures déconnectées pour les élèves de leur établissement.

On distingue ainsi :

Les « enseignants référents » :

ce sont des enseignants des établissements porteurs ou co-porteurs. Ils sont référents de chaque séquence d'apprentissage qu'ils sont amenés à dispenser sur les heures connectées. Ce sont eux qui pilotent, en concertation avec les enseignants des « établissements associés », les contenus abordés pendant les heures déconnectées afin d'assurer une continuité pédagogique entre toutes les heures d'enseignement.

Les « enseignants compagnons » :

ce sont des enseignants qui n'interviennent que sur des heures déconnectées. C'est donc le cas de tous les enseignants des « établissements associés ».

Dans le cas particulier d'établissements co-porteurs, les enseignants se retrouvent de manière alternée en position d'« enseignant référent » ou d'« enseignant compagnon » selon qu'ils soient ou non référents de la séquence en cours.



Les schémas ci-dessous permettent d'illustrer l'organisation du dispositif et ses deux variantes expérimentées et validées.

Dispositif



D1 ou D2 porteur du projet, enseignants, appui TIM/TFR
Equipe pédagogique formée au dispositif



Respect des lignes directrices

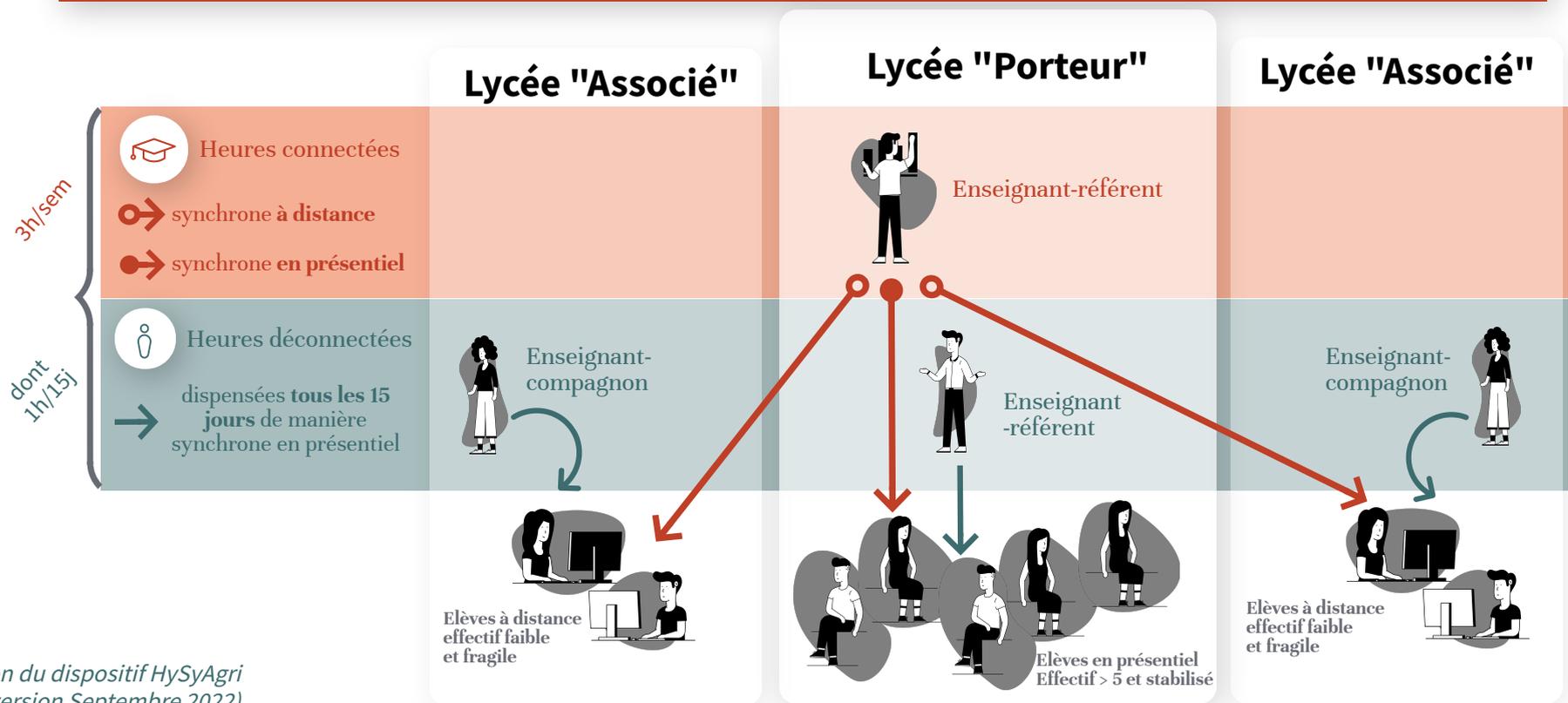


Schéma de présentation du dispositif HySyAgri (version Septembre 2022)



Dispositif Variante 1



D1 ou D2 porteur du projet, enseignants, appui TIM/TFR
Equipe pédagogique formée au dispositif



Respect des lignes directrices

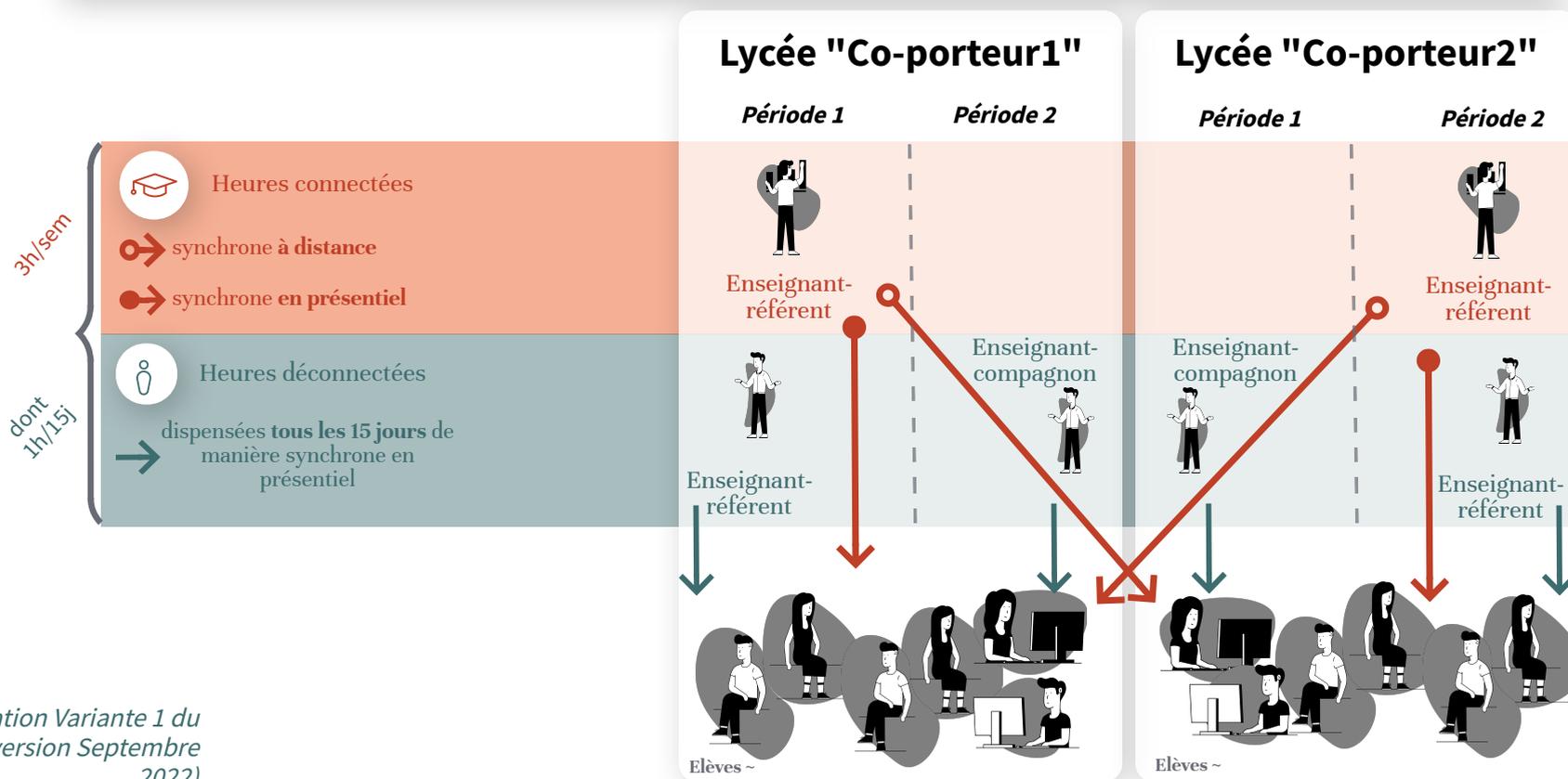


Schéma de présentation Variante 1 du dispositif HySyAgri (version Septembre 2022)



Dispositif Variante 2



D1 ou D2 porteur du projet, enseignants, appui TIM/TFR
Equipe pédagogique formée au dispositif



Respect des lignes directrices

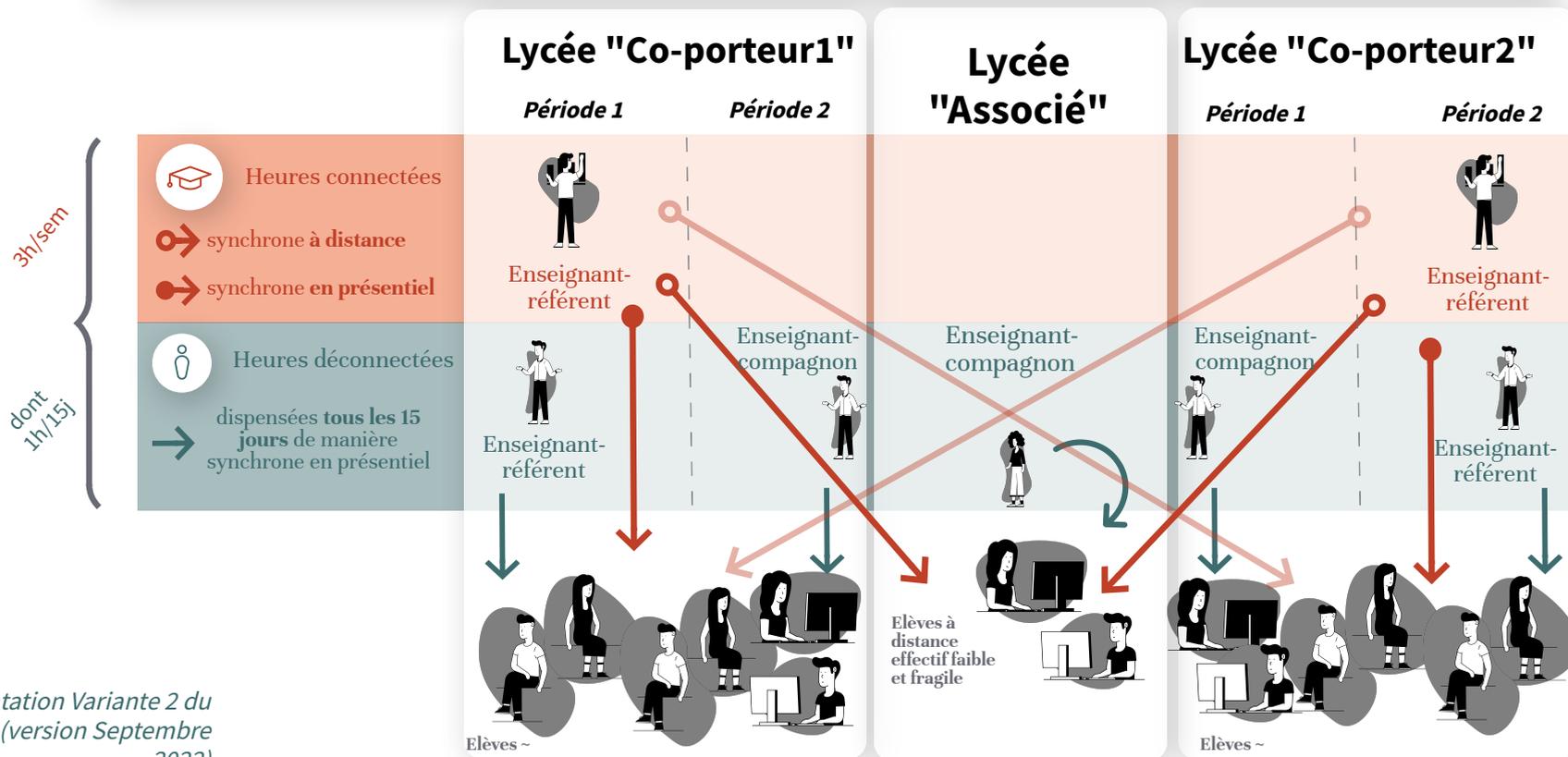


Schéma de présentation Variante 2 du dispositif HySyAgri (version Septembre 2022)



Présentation du dispositif

> RETOURS D'EXPÉRIMENTATION



" Nous avons construit ce dispositif avec l'ambition assumée de créer un distanciel de proximité qui respecte les valeurs fortes portées par l'enseignement agricole en termes d'accompagnement et de relation de proximité avec les élèves et leurs familles. L'heure déconnectée est le cœur de notre dispositif : c'est elle qui lui confère son caractère novateur et garantit l'équilibre des interactions humaines à l'intérieur du dispositif. "

Mathilde RAMOS - Inspectrice en Mathématiques



Focus technique

> RETOURS D'EXPÉRIMENTATION

La première année d'expérimentation a été consacrée à sélectionner et tester du matériel : celui-ci devait être ergonomique et pédagogiquement performant mais devait aussi pouvoir être pris en charge dans un budget d'établissement scolaire. Sans matériel adapté, la qualité des enseignements n'est pas au rendez-vous : chacun l'aura constaté pendant la crise sanitaire.

Côté enseignants, les outils numériques sont le frein principal au départ. Ce n'est pas tant leur prise en main qui les inquiète mais plutôt la crainte de ne pas arriver à tout gérer pendant les cours. C'est une inquiétude naturelle car ces outils viennent bouleverser les rituels organisationnels des cours. C'est pourquoi nous avons fait de la formation aux outils une thématique centrale du cycle de formation de la première année. Les enseignants sont formés dès le mois de janvier qui précède la rentrée scolaire. Le format de la formation, sous forme d'un cycle étendu sur 18 mois, permet d'accompagner la prise en mains des outils de manière anticipée et progressive pour s'adapter au rythme de chaque enseignant et lui permettre de se sentir prêt au moment de démarrer ses cours. Il n'est pas nécessaire d'être un expert des outils numériques pour enseigner dans un dispositif HySyAgri, il suffit d'être volontaire, d'accepter de se former puis de pratiquer régulièrement. Afin que les enseignants s'approprient les outils avant le début des cours, il est important que l'équipement soit mis à leur disposition le plus tôt possible pendant l'année scolaire qui précède le début du dispositif.

Côté élèves, nous avons observé une montée en compétences sur l'utilisation des outils numériques. Une courte formation, organisée par les enseignants en début d'année, facilite la prise en mains des outils par les apprenants et leur permet d'en percevoir les usages pour les cours suivis au format HySyAgri. Une fois formés, les élèves s'approprient assez facilement les outils et deviennent même force de proposition. Les équipes pédagogiques ont écrit, en concertation avec les référents techniques, une charte élèves du dispositif permettant de cadrer les usages pendant les séances connectées.



Focus technique

> RETOURS D'EXPÉRIMENTATION



"Cela nous a demandé de l'investissement pour maîtriser l'utilisation de l'outil de visioconférence, d'un tableau interactif et d'un logiciel d'enseignement interactif. Ce travail est maintenant réinvesti pour d'autres cours que le cours hybride et nous en apprécions pédagogiquement l'intérêt."

Céline FEDOU et Laure FLECHON - Enseignantes référentes au LEGTA de Toulouse-Auzeville



"Au départ de l'expérimentation, les établissements n'étaient pas nécessairement bien équipés. Cela a pu mettre les enseignants en difficulté. C'est pourquoi, forts de cette expérience, nous faisons de l'équipement un prérequis indispensable au lancement d'un dispositif au format HySyAgri"

Mathilde RAMOS - Inspectrice en Mathématiques



"La prise en main de ce projet de formation Hybride est un atout pour un TIM dans l'animation des technologies de la formation et de la communication. Savoir relever des défis technologiques et accompagner les collègues dans cette formation Hybride permet de partager de nouvelles pratiques pédagogiques. Accroître la connaissance des enseignants et des apprenants par la transmission de l'usage de nouveaux outils et échanger autour de nouvelles pratiques est notre objectif final. Cette formation Hybride reste pour un moi le projet qui a pu répondre concrètement à la question suivante : Comment fédérer et mobiliser autour d'un projet avec de nouvelles technologies ?"

Thierry FERRAILLE - Enseignant TIM au LEGTA d'Yvetôt



Focus technique

> CADRAGE PÉDAGOGIQUE

Les résultats d'expérimentation positionnent l'engagement en équipement comme prérequis indispensable au démarrage d'un dispositif HySyAgri. Se lancer dans ce type de dispositif c'est accepter de se doter, a minima, de l'équipement requis.

Par ailleurs, l'appui d'un enseignant TIM, d'un TFR ou de tout expert informatique et multimédia est indispensable à la réussite du dispositif. Cette expertise est primordiale pour aider au diagnostic technique et piloter, en concertation avec les enseignants de la discipline et la direction, le projet d'équipement et sa mise en place. Au quotidien, l'expert apporte également son appui pour pallier les problèmes techniques éventuels. Dans le cadre d'une demande de labellisation un responsable technique du projet devra être identifié, il intégrera le cycle de formation selon les modalités précisées dans la note de service associée.

Il est conseillé de penser la salle dédiée au dispositif comme hybride et flexible dans ses usages afin de rentabiliser l'investissement demandé et d'en faire profiter le plus largement possible l'ensemble de la communauté éducative. Un mobilier et une taille adaptés devraient permettre de l'utiliser comme salle de réunion ou salle de conseil de classe avec possibilité de conduire ces événements en format Hybride. La liste du matériel est consultable dans les fiches outil techniques N°1 et N°2.



Focus technique

> DES OUTILS POUR SE LANCER

FICHE OUTIL TECH 1

MATÉRIEL REQUIS DANS LA SALLE EN PRÉSENTIEL DANS LE CADRE D'UN ENSEIGNEMENT AU FORMAT HYSYAGRI

LE PRINCIPE

Chaque établissement du dispositif, dans lequel le cours sera amené à être dispensé en présentiel pendant des heures établissements dits « porteur » ou « co-porteurs », devra s'assurer d'équiper la salle de cours au minimum du matériel fonctionnalités techniques précisées.

> POUR FAIRE LE COURS

- Un ordinateur connecté au réseau internet avec un HUB USB si nécessaire (4 connectiques USB à prévoir).
 - Un Vidéoprojecteur interactif ou un écran tactile interactif de 75" minimum.
 - Un logiciel, type Openboard, installé sur l'ordinateur.
- Les fonctionnalités minimales requises : importation de PDF, exportation au format PDF, ajout de diapositives, capture d'écran, mise en direct sur une diapositive existante ou sur une nouvelle diapositive ; avoir un ordinateur récent et puissant avec Windows 10 pour la mémorisation des scènes « écran partagé et effacement en cours »
- Acquérir une licence pour un système de visioconférence
- Les fonctionnalités minimales requises : affichage côte à côte intervenant/écran partagé, partager une vignette, accéder à la salle d'une vignette, affichage global, partage d'un tableau blanc, répartir les participants dans des salles de groupes (de manière sélective, en laissant choisir ou en imposant la répartition au choix de l'intervenant).
- Installer le « client » associé au système de visioconférence sur l'ordinateur pour en exploiter l'ensemble des possibilités ;
 - Un micro casque oreillette sans fil pour permettre à l'enseignant de communiquer avec les élèves à distance de manière individualisée lorsque cela est nécessaire.
- Les fonctionnalités minimales requises : Sans fil, casque sur une seule oreille, pas d'installation de pilote requise. Le casque peut être relié en Bluetooth à une base connectée à l'ordinateur en USB.



> POUR

1 ou 2 spectro de la salle.

Caractéristiques connexion via connexion sans fil contrôlée tactile et sonore

> POUR

Un écran tactile interactif de 75" minimum

Licence pour un système de

FICHE OUTIL TECH 3

LE PRINCIPE

Matériel

Un ordinateur connecté au réseau internet avec un HUB USB si nécessaire (4 connectiques USB min)

Un Vidéoprojecteur interactif

Un écran tactile interactif de 75" minimum

Licence pour un système de

Ce document a été construit dans le but d'aider les équipes techniques et de direction à conduire un état des lieux du matériel en établissement afin de définir le budget à réserver pour la mise en place du dispositif.

Fonctionnalités minimales requises

Ordinateur récent et puissant avec Windows 11 pour la mémorisation des « scènes »/écran partagé et effacement en cours.

Option conseillée : Ordinateur récent et puissant avec Windows 11 pour la mémorisation des « scènes »/écran partagé et effacement en cours.

Etat des lieux

Disponible

Non Disponible

ÉTAT DES LIEUX DU MATÉRIEL

FICHE OUTIL TECH 4

LA CHARTES DES USAGES ÉLÈVES

Il s'agit d'un document co-écrit par les enseignants du dispositif en concertation avec les enseignants techniques. Les élèves peuvent être associés à son écriture.

Cette charte doit être en adéquation avec le règlement intérieur de chaque structure. Elle doit être validée par le chef d'établissement. Elle est signée en début d'année par chaque élève qui s'engage à en respecter les principes.

CIPE

Elements constitutifs

retrouve généralement les éléments suivants :

- Les modalités d'identification à la visioconférence
- Le rappel des règles de bienséance pour les cours en visio
- Les modalités de communication à privilégier pendant le cours
- Des précisions sur la régulation de la prise de parole et des échanges
- La liste du matériel pédagogique et technique à avoir à disposition pendant les cours

FICHE OUTIL TECH 2

MATÉRIEL REQUIS DANS LA SALLE D'ENSEIGNEMENT REÇU À DISTANCE DANS LE CADRE D'UN ENSEIGNEMENT AU FORMAT HYSYAGRI

LE PRINCIPE

Chaque établissement du dispositif, dans lequel le cours sera suivi à distance par les élèves, devra s'assurer d'équiper la salle de cours au minimum du matériel ci-dessous vérifiant les fonctionnalités techniques précisées. Dans le cas d'établissements co-porteurs, chaque établissement devra mettre ce matériel à disposition des élèves pour les périodes de cours suivies à distance.

> POUR CHAQUE ÉLÈVE

- Un ordinateur portable connecté au réseau internet.
- Une caméra visualiseur de documents permettant au choix de capter l'image de l'élevé ou sa copie.

Les fonctionnalités minimales requises : connexion USB, plug and play, ou flexible. Modèle conseillé : HUE HD Pro (Full HD 1080p), portable en wifi. Un micro casque ou oreillette par élève.



POUR LA CLASSE

- Un ordinateur connecté au réseau internet.
- Optionnel : Un Vidéoprojecteur interactif ou un écran tactile interactif de 65" minimum pour permettre aux élèves de « passer au tableau » via le partage d'écran.
- Dans le cas où la salle ne serait pas équipée de VPI ou Écran tactile interactif, prévoir une tablette graphique.

Fonctionnalités minimales requises : connexion USB, pas d'installation de pilote requise. Modèles conseillés : tablette graphique.

MATÉRIEL REQUIS DANS LA SALLE EN PRÉSENTIEL DANS LE CADRE D'UN ENSEIGNEMENT AU FORMAT HYSYAGRI

LE PRINCIPE

Chaque établissement du dispositif, dans lequel le cours sera amené à être dispensé en présentiel pendant des heures connectées (cas des établissements dits « porteurs » ou « co-porteurs »), devra s'assurer d'équiper la salle de cours au minimum du matériel ci-dessous vérifiant les fonctionnalités techniques précisées.

> POUR FAIRE LE COURS

- Un ordinateur connecté au réseau internet avec un HUB audiovisuel.
- Un vidéoprojecteur interactif ou un moniteur tactile interactif de 75" minimum.
- Un logiciel, type Openboard, installé sur l'ordinateur.

Les fonctionnalités minimales requises : importation de PDF, exportation au format PDF, ajout de diapositives, capture d'écran insérée directement sur une diapositive existante ou sur une nouvelle diapositive, avoir un ordinateur récent et puissant avec Windows 11 pour la mémorisation des « scènes » d'écran (tests et réflexion en cours).

- Acquérir une licence pour un système de visioconférence.

Les fonctionnalités minimales requises : affichage côte à côte intervenant/écran partagé, épingle une vignette, agrandir la taille d'une vignette, affichage galerie, partage d'un tableau blanc, répartir les participants dans des salles de groupes (de manière aléatoire, en laissant choisir ou en imposant la répartition au choix de l'animateur).

- Installer le « client » associé au système de visioconférence sur l'ordinateur pour en exploiter l'ensemble des possibilités.

- Un micro casque sans fil de type standardiste pour permettre à l'enseignant de communiquer avec les élèves à distance de manière individualisée lorsque cela est nécessaire.

Les fonctionnalités minimales requises : sans fil, casque sur une seule oreille, pas d'installation de pilote requise. Le casque peut être relié en Bluetooth à une base connectée à l'ordinateur en USB.



> POUR UN VISUEL SUR LES ÉLÈVES À DISTANCE

- Moniteur 65" pouces minimum sur un support à roulettes.

Options conseillées : Écran tactile interactif, Android 8, Disque dur SSD interne 32Go intégré, connexion au réseau. Module Wifi & Bluetooth additionnel.

> POUR CAPTER LE SON

- 1 ou 2 speakerphones en fonction de la configuration de la salle.

Caractéristiques et fonctionnalités minimales requises : connexion via un câble USB-A, qualité sonore HD, annulation d'écho et des bruits parasites, captation à 360°, contrôles tactiles pour mise en sourdine, monter ou baisser le volume.

> POUR CAPTER L'IMAGE

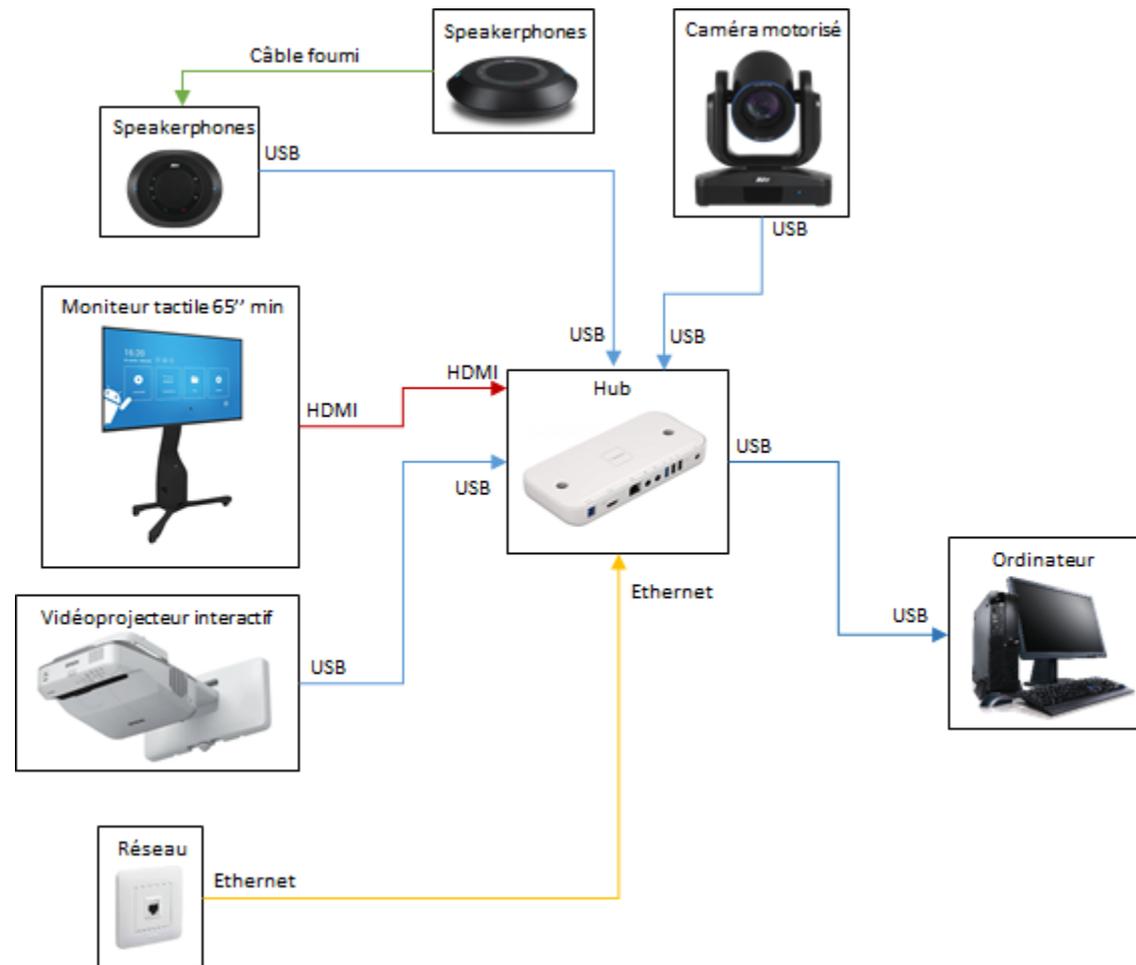
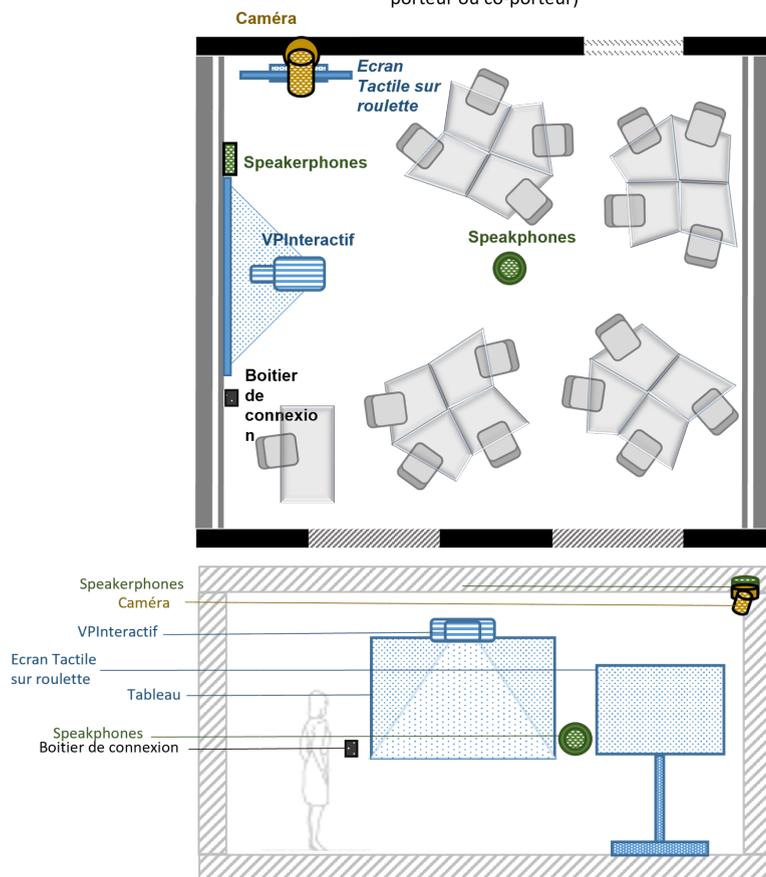
- Une caméra motorisée fixée au plafond. Permettant de filmer au choix les élèves, l'enseignant ou le tableau :

Les fonctionnalités minimales requises : Zoom total x18, télécommande, enregistrement de deux positions de la caméra via télécommande (mémorisation de scènes possible, intéressant si la salle est en multi-usage), connectique USB 3.1 type-B ou HDMI, résolution Full HD 1080p-2Mpx, recadrage sur les participants automatique et manuel.

PLAN ET SCHÉMA DE CABLAGE DANS LA SALLE EN PRÉSENTIEL DANS LE CADRE D'UN ENSEIGNEMENT AU FORMAT HYSYAGRI

Salle en présentiel

(exemple d'installation conseillée dans le cas d'un établissement porteur ou co-porteur)



MATÉRIEL REQUIS DANS LA SALLE D'ENSEIGNEMENT REÇU À DISTANCE DANS LE CADRE D'UN ENSEIGNEMENT AU FORMAT HYSYAGRI

LE PRINCIPE

Chaque établissement du dispositif, dans lequel le cours sera suivi à distance par les élèves, devra s'assurer d'équiper la salle de cours au minimum du matériel ci-dessous vérifiant les fonctionnalités techniques précisées. Dans le cas d'établissements co-porteurs, chaque établissement devra mettre ce matériel à disposition des élèves pour les périodes de cours suivies à distance.

POUR CHAQUE ÉLÈVE

- Un ordinateur portable connecté au réseau internet. Une connexion à un réseau Wifi est conseillée pour permettre des configurations d'enseignement adaptées à la pédagogie proposée (classe entière, travail en îlots, ...).
- Une caméra visualiseur de documents permettant au choix de capter l'image de l'élève ou sa copie.

Les fonctionnalités minimales requises :

Connexion USB, plug and play, cou flexible.
Modèle conseillé : HUE HD Pro (Full HD 1080p),

- Un micro casque ou oreillette par élève.



POUR LA CLASSE

- Un ordinateur connecté au réseau internet.
- Moniteur 65" minimum : écran dupliqué de l'ordinateur de la classe.

Option conseillée : écran tactile interactif de 65" minimum pour permettre aux élèves de « passer au tableau » via le partage d'écran.

- Une barre de visioconférence : capture du son et de l'image de la salle.

POUR CHOISIR SA SALLE

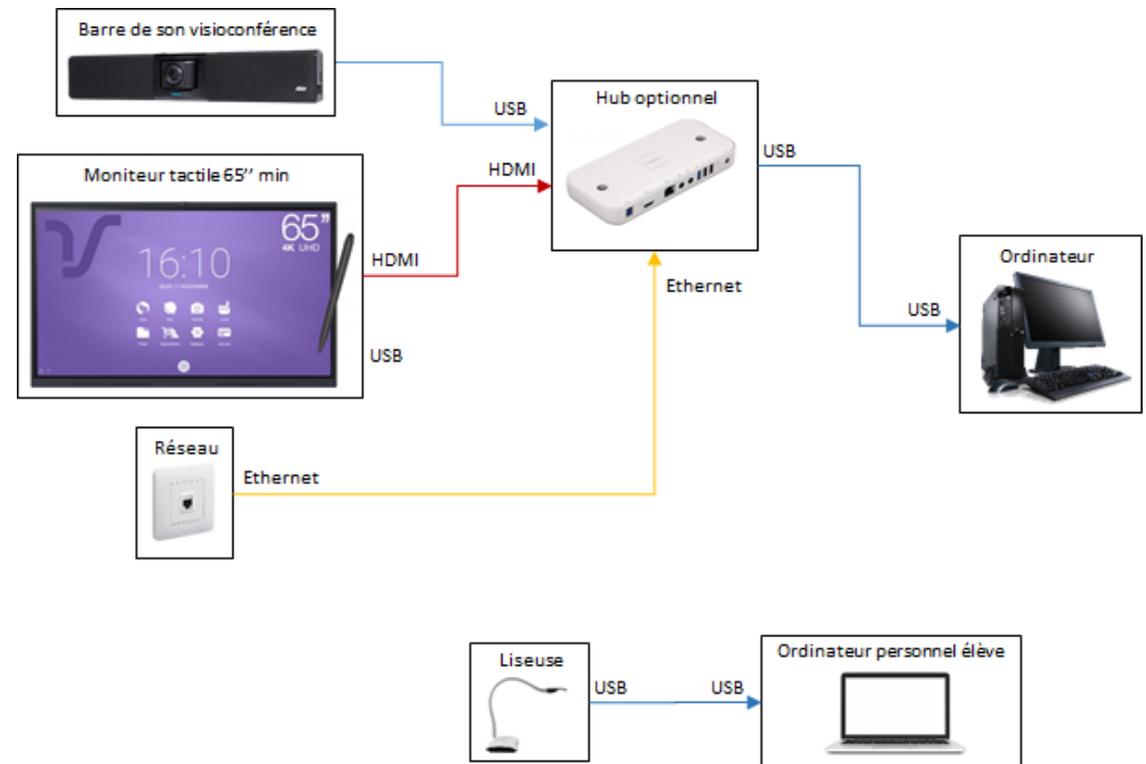
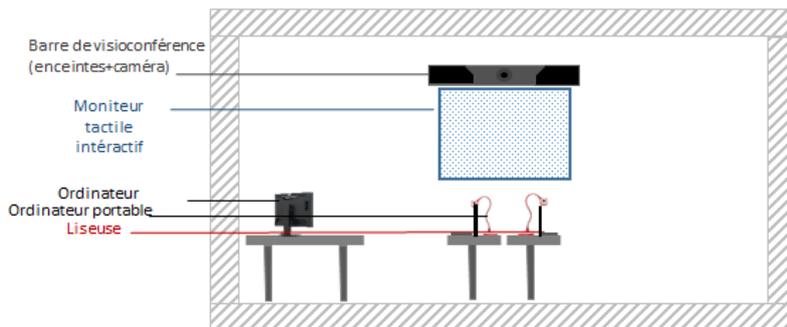
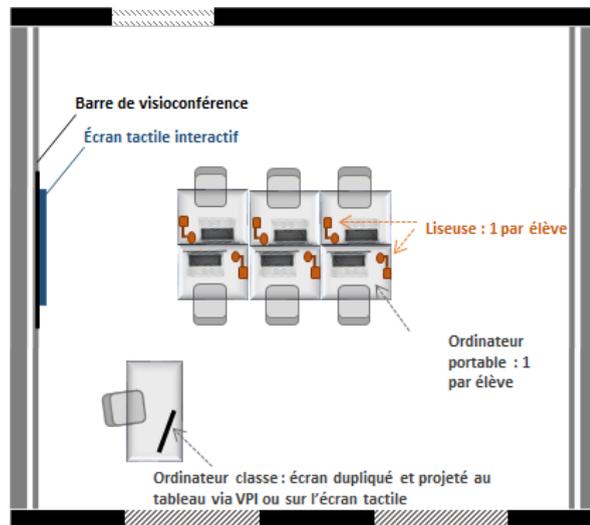
Pour les enseignements reçus à distance, la salle doit être positionnée dans une zone propice au travail en autonomie.

La proximité avec un centre de ressources ou les bureaux des enseignants TIM ou des TFR est à privilégier. Ce lieu est à réfléchir dès le départ car il a un impact fort sur les conditions d'enseignement.

PLAN ET SCHÉMA DE CABLAGE DANS LA SALLE À DISTANCE DANS LE CADRE D'UN ENSEIGNEMENT AU FORMAT HYSYAGRI

Salle à distance

(exemple d'installation conseillée dans le cas d'un établissement accueilli)



Ce document a été construit dans le but d'aider les équipes techniques et de direction à conduire un état des lieux du matériel en établissement afin de définir le budget à réserver pour la mise en place du dispositif.

LE PRINCIPE

Matériel	Fonctionnalités minimales requises	Etat des lieux	
		Disponible	Non Disponible
Un ordinateur connecté au réseau internet avec un HUB USB si nécessaire (4 connectiques USB min)	Option conseillée : Ordinateur récent et puissant avec Windows 11 pour la mémorisation des « scènes » d'écran (tests et réflexion en cours).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un vidéoprojecteur interactif		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Moniteur tactile interactif de 75" minimum		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Licence pour un système de visioconférence	Affichage côte à côte intervenant/écran partagé, épingler une vignette, agrandir la taille d'une vignette, affichage galerie, partage d'un tableau blanc, répartir les participants dans des salles de groupes (de manière aléatoire, en laissant choisir ou en imposant la répartition au choix de l'animateur)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un micro casque sans fil de type standardiste	Sans fil, casque sur une seule oreille, pas d'installation de pilote requise. Le casque peut être relié en Bluetooth à une base connectée à l'ordinateur en USB.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une caméra motorisée	Zoom total x18, télécommande, mémorisation de scènes possible et accès par télécommande, connectique USB 3.1 type-B ou HDMI, résolution Full HD 1080p-2Mpx, recadrage sur les participants automatique et manuel.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Speaker phone	Connexion via un câble USB-A, qualité sonore HD, annulation d'écho et des bruits parasites, captation à 360°, contrôles tactiles pour mise en sourdine, monter ou baisser le volume.	<input type="radio"/>	Nombre :
Moniteur 65" minimum	Options conseillées : Écran tactile interactif, Android 8, Disque dur SSD interne 32Go intégré, connexion au réseau. Module Wifi (conseillé) & Bluetooth additionnel.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Support à roulettes pour moniteur	Option conseillée : ajustable en hauteur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une barre de son visioconférence		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une classe mobile	Optionnelle, mais conseillée si pas de dotation individuelle des élèves en ordinateur portable.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Matériel à mettre à disposition de chaque élève amené à suivre l'option visée par le dispositif			
Un ordinateur connecté au réseau internet de l'établissement.	Ordinateur portable connecté éventuellement au réseau Wifi de l'établissement. Cela permet de faire travailler les élèves à distances dans des configurations différentes dans leur propre salle (îlots, etc...) en fonction des besoins liés à l'animation pédagogique de la séance.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une caméra visualiseur	Connexion USB, plug and play, cou flexible. Modèle conseillé : HUE HD Pro (Full HD 1080p),	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Il s'agit d'un document co-écrit par les enseignants du dispositif en concertation avec les enseignants techniques. Les élèves peuvent être associés à son écriture.

LE PRINCIPE

Cette charte doit être en adéquation avec le règlement intérieur de chaque structure. Elle doit être validée par le chef d'établissement. Elle est signée en début d'année par chaque élève qui s'engage à en respecter les principes.

Elements constitutifs

On y retrouve généralement les éléments suivants :

- Les modalités d'identification à la visioconférence
- Le rappel des règles de bienséance pour les cours en visio
- Les modalités de communication à privilégier pendant le cours
- Des précisions sur la régulation de la prise de parole et des échanges
- La liste du matériel pédagogique et technique à avoir à disposition pendant les cours

Exemple de charte

Les règles à respecter pour les cours en visio sont les suivantes :

1. Être à l'heure à la séance en visio, c'est-à-dire, dans la mesure du possible, venir quelques minutes à l'avance pour avoir le temps de s'installer et de se connecter.
2. Avoir les informations pour s'identifier au réseau de l'établissement.
3. Avoir son ordinateur portable chargé (ou avec un chargeur), un casque (ou écouteurs) avec micro et avoir récupéré la caméra liseuse. L'ordinateur devra comporter les ressources numériques utiles au cours (tableur, GeoGebra, Python, ...).
4. Avoir les documents (activités, feuilles de cours, ...) nécessaires pour la séance (ils auront été distribués à l'avance par l'enseignant compagon).
5. Avoir sa calculatrice et son manuel.
6. Dans le cadre d'un cours :
 - Se présenter avec son nom et son prénom (tout autre pseudo ne sera pas autorisé).
 - La caméra doit être connectée (pas d'écran noir).
 - Poser les questions à l'oral : ne pas utiliser le tchat
 - Oser prendre la parole
7. Consulter le Padlet régulièrement (lien donné dans le cahier de texte de Pronote ou ENT).
8. Respecter le règlement intérieur et la charte informatique de l'établissement.



Focus pédagogique

> RETOURS D'EXPÉRIMENTATION

Le dispositif HySyAgri ne déroge pas au principe d'exigence pédagogique en matière d'enseignement.

L'expérimentation a été conduite avec l'ambition affichée de construire un dispositif pédagogiquement novateur et qui place l'humain (élèves et enseignants) au centre du processus d'apprentissage comme en présentiel. Les lignes directrices fortes, discutées entre la DGER, l'ENSFEA et l'IEA, parfois vues comme (trop) exigeantes, sont des garde-fous essentiels, gage d'une approche pédagogique répondant aux attentes humaines et institutionnelles. Celle-ci seront présentées dans la partie « cadrage pédagogique ».

L'expérimentation a montré la nécessité d'appréhender les différents groupes d'élèves comme des élèves appartenant à un même groupe classe : il s'agit donc pour les enseignants de créer les conditions favorisant la construction d'un groupe apprenant. Ces éléments sont développés en formation et permettent à chaque équipe de planifier des temps d'échanges et/ou de rencontres entre élèves et entre élèves et enseignants. Il est fondamental de connaître les élèves à distance comme on connaît ses élèves en présentiel : difficultés disciplinaires, situation personnelle particulière, projet d'orientation...

Côté élèves, l'heure déconnectée est largement plébiscitée en termes de proximité avec les enseignants. Côté enseignants, les travaux réflexifs menés dans le cadre du dispositif HySyAgri ont été réinvestis dans les autres enseignements, non optionnels. Cela a favorisé des évolutions de pratiques : repenser la place de l'évaluation et ses modalités, favoriser les interactions entre apprenants, être attentif à l'implicite, repenser la place de la trace écrite ... Par ailleurs, l'expérimentation a permis de définir des prérequis enseignants indispensables à la conduite d'un enseignement HySyAgri. Au-delà des compétences disciplinaires, enseigner dans ce type de dispositif demande un investissement fort des partenaires et des capacités à travailler en équipe, analyser, interroger et faire évoluer ses pratiques. Mais, à en croire les témoignages des principaux acteurs, si on accepte de s'investir, il semblerait que chacun soit gagnant...



Focus pédagogique

> RETOURS D'EXPÉRIMENTATION



" Cela permet de fédérer les équipes, notamment la chaire de Mathématiques et de réinterroger ses pratiques. "

Hugo LEROUX - Directeur LEGTA Quimper Bréhoulou



"Ce dispositif est très enrichissant : il nous a permis de monter en compétences au niveau de l'utilisation des outils numériques et d'échanger avec des collègues sur la façon de mener un enseignement hybride. Enseigner dans ce type de dispositif nécessite beaucoup d'anticipation et de coordination avec les enseignants compagnons qui suivent les élèves en distanciel."

Céline FEDOU et Laure FLECHON - Enseignantes référentes au LEGTA de Toulouse-Auzeville



" Le dispositif fonctionne si on est une équipe bienveillante les uns envers les autres. "

**Morgane BERGEROUX -
Enseignante référente et
compagnon au LEGTA de Morlaix**



Focus pédagogique

> CADRAGE PÉDAGOGIQUE

La mise en place d'un dispositif HySyAgri doit respecter toutes les lignes directrices du dispositif : il y en a 7 au total. Un établissement qui dérogerait à un seul de ces principes ne pourrait ni prétendre à labellisation ni utiliser le nom HySyAgri pour parler de son dispositif. Cette exigence est le fruit de retours d'expériences qui ont montré que l'absence de ce respect met en difficulté les enseignants et les élèves et donc décrédibilise le dispositif. Nous détaillons ci-après chacune des lignes directrices et en précisons les éléments fondateurs.

1. Chaque élève doit avoir exactement le nombre d'heure d'enseignement fixé nationalement par les programmes ou les référentiels.

Pourquoi cette règle ?

Pour que l'enseignement soit considéré à égalité avec une pratique classique.

2. 100% de l'enseignement est reçu de manière synchrone

Pourquoi cette règle ?

Les élèves du secondaire, même en classe de terminale, manquent souvent d'autonomie dans leurs méthodes d'apprentissage pour suivre tout ou partie de l'enseignement de manière asynchrone. Le recours à une plateforme d'apprentissage en ligne et à des vidéos pédagogiques en remplacement des interactions avec un enseignant et des camarades n'est pas adapté à des élèves de lycées et particulièrement de lycées agricoles fortement attachés aux échanges humains. Les études montrent un fort d'abandon même chez les adultes recourant à des enseignements en e-learning. Par ailleurs, cette règle garantit le respect de la règle 1.

3. 100% de l'enseignement est reçu sur le temps scolaire.

Pourquoi cette règle ?

Un établissement proposant un enseignement dans son offre de formation à un devoir moral de l'organiser et de le mettre en œuvre dans le cadre de son exercice. Si ce n'est pas le cas, l'enseignement dispensé est considéré comme une variable d'ajustement et donc suscite rapidement de l'abandon

4. Pour chaque chapitre ou séquence d'apprentissage, un enseignant du dispositif est identifié comme "enseignant référent" : il est responsable du contenu et de l'animation des cours connectés.

Pourquoi cette règle ?

La formalisation des rôles de chacun facilite l'organisation des équipes et les échanges entre enseignants. Toutefois, une liberté pédagogique est laissée aux équipes qui affineront, en concertation, la répartition des tâches et des responsabilités de chacun. Les décisions prises pourront être contractualisées par l'écriture conjointe d'une charte enseignants (des éléments structurants sont présentés dans les fiches outils).

5. Chaque enseignant, lorsqu'il est en position d'enseignant référent, fait cours en présentiel dans une classe dans laquelle sont présents les élèves de son établissement, inscrits à l'option dispensée dans le cadre du dispositif.

Pourquoi cette règle ?

La présence des élèves devant l'enseignant qui dispense le cours permet de recréer les conditions d'interaction du présentiel et de proposer une animation pédagogique dynamique.

6. 1h déconnectée en présentiel est animée tous les 15 jours dans chaque établissement par un enseignant de l'établissement désigné "enseignant compagnon". Les contenus abordés sont fixés en concertation avec l'enseignant référent.

Pourquoi cette règle ?

Cette heure, profite à l'ensemble des élèves qui peuvent échanger avec leurs enseignants sans connexion individuelle ou collective à un système de visioconférence. Elle permet la mise en place d'une relation de proximité entre élèves et enseignants et la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique plus personnalisée. Elle participe à l'équilibre présentiel/distanciel des apprentissages.

7. Tous les acteurs sont formés au dispositif.

Pourquoi cette règle ?

Dans ce type de dispositif la cohésion et la communication entre les différents acteurs (enseignants, experts techniques ou membres de l'équipe de direction) est nécessaire pour la bonne conduite du projet et sa mise en œuvre. Il est donc fondamental que chacun parle le même langage et comprenne les besoins et contraintes des autres en fonction de leur rôle dans le dispositif. La formation permet de parler un langage commun et de prendre de la hauteur sur l'ensemble du dispositif pour mieux se comprendre. Elle offre aussi des temps de concertations précieux entre pairs ou entre membres d'un même dispositif. Par ailleurs, la prise en main des outils numériques associés nécessite une formation spécifique qui est aussi l'occasion de sélectionner et construire des outils collaboratifs adaptés concertés entre membres. Enfin, les formations sont l'occasion de conduire des analyses de pratiques et d'accompagner les changements de pratiques adaptés à un enseignement hybride synchrone.



Focus pédagogique

DES OUTILS POUR SE LANCER

FICHE OUTIL PEDAGO 1

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS DANS D'ÉTABLISSMENTS CO-ORTEURS

LE PRINCIPE Il s'agit de planifier les interventions des enseignants référents dans l'année scolaire. Un outil de type tableur est bien adapté.

Quelques conseils

- ✓ Veiller à proposer une rotation équilibrée : durée d'intervention ni trop courte afin de laisser une routine pédagogique s'installer, ni trop longue pour éviter de laisser les élèves trop longtemps dans une position de distanciel. Nous conseillons une rotation à chaque période de vacances scolaires soit environ toutes les 6 semaines.
- ✓ Bien identifier toutes les dates de séances déconnectées.
- ✓ Identifier les journées banalisées et les sorties scolaires pour éveiller à l'équilibre des séances/connectées et déconnectées prévu par le dispositif.
- ✓ Bien identifier les parties des référentiels et programmes traitées par chaque enseignant

semaine	Contenu	modalité	Contenu	modalité	Contenu	modalité
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						
33						
34						
35						
36						
37						
38						
39						
40						
41						
42						
43						
44						
45						
46						
47						
48						
49						
50						
51						
52						
53						
54						
55						
56						
57						
58						
59						
60						
61						
62						
63						
64						
65						
66						
67						
68						
69						
70						
71						
72						
73						
74						
75						
76						
77						
78						
79						
80						
81						
82						
83						
84						
85						
86						
87						
88						
89						
90						
91						
92						
93						
94						
95						
96						
97						
98						
99						
100						

FICHE OUTIL PEDAGO 2

DES OUTILS POUR COLLABORER

Pendant le cycle de formation proposé par l'ENSFEA, chaque équipe est accompagnée dans la conduite de sa réflexion sur les supports à construire, puis dans la construction des outils visés. Nous vous présentons ici deux outils très plébiscités par les équipes pour leur ergonomie et leur facilité de prise en main.

Un outil de type Drive pour collaborer entre enseignants

Le principe

Cet outil permet le partage des ressources construites et co-construites par les enseignants dans un souci d'organisation fonctionnelle et efficace.

Éléments constitutifs

- On y retrouve généralement les éléments suivants :
1. Le planning des réunions de concertation
 2. La progression pédagogique
 3. Les documents de travail produits en amont d'une séquence : bibliographie et webographie,
 4. Les sujets d'évaluation
 5. Un cahier de texte numérique commun
 6. ...

Un Padlet pour déposer les ressources à destination des élèves

Le principe

Le PADLET est un mur virtuel permettant de diffuser simplement des ressources accessibles directement à partir d'un lien internet. Dans le cadre du dispositif HySyAgri les enseignants l'utilisent généralement pour mettre des ressources à disposition des élèves. Il peut également servir de zone de dépôt pour les apprenants ou de mur collaboratif pour des séances de travail collectif ou collaboratif entre élèves. Ces usages seront à préciser dans la charte élèves et dans la charte enseignants.

Éléments constitutifs

- On y retrouve généralement les éléments suivants :
1. Le coin information précisant les liens de visioconférence de chaque enseignant référent, le lien vers un cahier de texte partagé et toutes les informations liées à l'actualité du groupe
 2. Le Planning des séances : précises les dates et le type de séance (connectées ou déconnectées)
 3. Les supports de cours : énoncés, synthèse de cours ...
 4. Les énoncés et correction des exercices
 5. Des ressources : bibliographie, webographie, liens vers des capsules vidéos en lien avec le cours, des tutoriels pour l'usage de la calculatrice, ...
 6. ...

Hybride en divisant les élèves en deux groupes afin de les familiariser avec le matériel et l'animation pédagogique proposée dans le cadre du dispositif. C'est aussi l'occasion d'échanger sur la charte élèves voire de la construire collectivement.

FICHE OUTIL PEDAGO 3

UN OUTIL POUR ORGANISER LE TRAVAIL D'ÉQUIPE : LA CHARTE ENTRE ENSEIGNANTS

Ce document est co-écrit par l'ensemble des enseignants d'un même dispositif. Sa construction donne lieu à des échanges qui permettent d'affiner les rôles de chacun concernant l'organisation et la planification de l'enseignement, il définit également, les règles et supports de communication entre enseignants afin de collaborer et coopérer dans des conditions de travail optimales tout en veillant à préserver la vie privée de chacun.

LE PRINCIPE

Éléments constitutifs et structure possible :

PARTIE 1

UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES COLLABORATIFS

Il s'agit d'explicitier les outils numériques sélectionnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'enseignement dispersé dans le dispositif. On y retrouve des précisions concernant :

- Les fonctions pédagogiques ou administratives pour lesquelles chaque ressource a été construite : cahier de texte, document de cours, dépôts de travaux...
- Les modalités d'utilisation des ressources (consultation, contribution, zones de dépôts...)
- Les liens hypertextes ou QR codes permettant d'accéder à ces ressources

PARTIE 2

PRÉPARATION ET DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE

Dans cette partie on explicite les modalités de collaboration et de coopération au sein de l'équipe enseignante du dispositif.

On y retrouve des précisions concernant :

- Le rôle de chacun dans la production des documents pédagogiques et administratifs
- Les modalités choisies pour échanger au sein de l'équipe enseignante du dispositif avant, pendant et après une séance : mail, sms, messagerie instantanée...

PARTIE 3

ORGANISATION DE L'ÉVALUATION

UN OUTIL POUR CONSTRUIRE UN GROUPE CLASSE : LE PLANNING DES RENCONTRES

Ce document est co-écrit par l'ensemble des enseignants d'un même dispositif. Sa construction donne lieu à des échanges qui permettent d'affiner les rôles de chacun concernant l'organisation et la planification de l'enseignement, il définit également, les règles et supports de communication entre enseignants afin de collaborer et coopérer dans des conditions de travail optimales tout en veillant à préserver la vie privée de chacun.

Les rencontres trimestrielles

Organisées en présentiel dans un établissement, elles permettent de consolider le groupe. Organisées sur une journée ou une demi-journée, elles permettent de se retrouver autour d'activités ou des sorties scolaires ou culturelles en lien avec la discipline enseignée dans le cadre du dispositif. On essaye de changer d'établissement à chaque période.

Les entretiens de début année

Il s'agit ici d'organiser des entretiens individuels entre les enseignants et chaque élève. Cela permet aux enseignants référents de connaître les élèves des autres établissements et d'établir une relation de confiance entre enseignant et apprenants. Elle peut être organisée en présentiel, en format hybride ou à distance. L'équipe enseignante définit les modalités d'organisation et identifie les personnes qui participent à ces entretiens et les conduisent.

Des bilans trimestriels

Organisés en visio pour les élèves à distance, elle permet à l'enseignant référent de faire un bilan avec chaque élève. La présence de l'enseignant compagnon, et éventuellement des autres enseignants référents dans le cadre d'un dispositif avec co-porteurs, est conseillée dans un souci de continuité pédagogique.

Et d'autres rendez-vous...

LE PRINCIPE

Il s'agit de planifier les interventions des enseignants référents dans l'année scolaire. Un outil de type tableur est bien adapté.

Quelques conseils

- ✓ Dans le cas d'établissements co-porteurs, veiller à proposer une rotation équilibrée : durée d'intervention ni trop courte afin de laisser une routine pédagogique s'installer, ni trop longue pour éviter de laisser les élèves trop longtemps dans une position de distanciel. Nous conseillons une rotation à chaque période de vacances scolaires soit environ toutes les 6 semaines.
- ✓ Bien identifier toutes les dates de séances déconnectées.
- ✓ Identifier les journées banalisées et les sorties scolaires pour veiller à l'équilibre des séances/connectées et déconnectées prévu par le dispositif.
- ✓ Bien identifier les parties des référentiels ou programmes traités par chaque enseignant

	septembre			octobre			novembre			déc-21				
	Contenu			Contenu			Contenu			Contenu				
1	mer. 1	Restée	ven. 1			lan. 1	44				mer. 1	48		Formation
2	jeu. 2	A	sam. 2			mar. 2					jeu. 2		B	Formation
3	ven. 3		dim. 3			mer. 3					ven. 3			Formation
4	sam. 4		lan. 4		Prof 1	Chap 2	jeu. 4				sam. 4			
5	dim. 5		mar. 5			ven. 5					dim. 5			
6	lan. 6		mer. 6		Prof 1	Chap 1	ven. 6				lan. 6			Prof 2
7	mar. 7		jeu. 7		B	Prof 1	Chap 2	dim. 7			mar. 7			Chap 5
8	mer. 8	B	ven. 8			lan. 8			Prof 2	Chap 4	mer. 8		A	
9	jeu. 9		sam. 9		Prof 1	Chap 1	dim. 9				jeu. 9			Prof 2
10	ven. 10		dim. 10			mar. 10		A			ven. 10			Chap 5
11	sam. 11		lan. 11		Prof 1	Chap 3	jeu. 11		Prof 2	Chap 4	sam. 11			
12	dim. 12		mar. 12			ven. 12					dim. 12			
13	lan. 13		mer. 13		A	Prof 1	Chap 3	dim. 13			lan. 13			Prof 2
14	mar. 14		jeu. 14			ven. 14					mar. 14			Chap 5
15	mer. 15	A	ven. 15			lan. 15			Prof 2	Chap 4	mer. 15		B	
16	jeu. 16		sam. 16		Prof 1	Chap 1	dim. 16		Sortie		jeu. 16			Prof 2
17	ven. 17		dim. 17			mar. 17		B	Sortie		ven. 17			Chap 5
18	sam. 18		lan. 18		Prof 1	Chap 3	jeu. 18		Prof 2	Chap 4	sam. 18			
19	dim. 19		mar. 19			ven. 19					dim. 19			
20	lan. 20		mer. 20		B	Prof 1	Chap 1	dim. 20			lan. 20			
21	mar. 21		jeu. 21			ven. 21					mar. 21			
22	mer. 22	B	ven. 22			lan. 22			Prof 2	Chap 4	mer. 22			
23	jeu. 23		sam. 23		Prof 1	Chap 2	dim. 23				jeu. 23			
24	ven. 24		lan. 24			mar. 24		A			ven. 24			
25	sam. 25		dim. 25			jeu. 25			Prof 2	Chap 4	sam. 25			
26	dim. 26		mar. 26			ven. 26					dim. 26			
27	lan. 27		mer. 27		Prof 1	Chap 2	dim. 27				lan. 27			
28	mar. 28	A	jeu. 28			ven. 28					mar. 28			
29	mer. 29		ven. 29			lan. 29			Prof 2	Chap 4	mer. 29			
30	jeu. 30		sam. 30			dim. 30		B			jeu. 30			
31			dim. 31											
32														
33														
34														
35														
36														
37														
38														
39														

Séances déconnectées
 Classe absente ou enseignant absent
 Vacances scolaires

Feuil1 (+) Un exemple : progression sur un trimestre dans le cas de deux établissements co-porteurs

Pendant le cycle de formation proposé par l'ENSFEA, chaque équipe est accompagnée dans la conduite de sa réflexion sur les supports à construire, puis dans la construction des outils visés. Nous vous présentons ici deux outils très plébiscités par les équipes pour leur ergonomie et leur facilité de prise en main.



Un outil de type Drive pour collaborer entre enseignants

Le principe

Cet outil permet le partage des ressources construites et co-construites par les enseignants dans un souci d'organisation fonctionnelle et efficace.

Eléments constitutifs

On y retrouve généralement les éléments suivants :

1. Le planning des réunions de concertation
2. La progression pédagogique
3. Les documents de travail produits en amont d'une séquence : bibliographie et webographie,
4. Les sujets d'évaluation
5. Un cahier de texte numérique commun
6. ...



Un Padlet pour déposer les ressources à destination des élèves

Le principe

Le PADLET est un mur virtuel permettant de diffuser simplement des ressources accessibles directement à partir d'un lien internet. Dans le cadre du dispositif HySyAgri les enseignants l'utilisent généralement pour mettre des ressources à disposition des élèves. Il peut également servir de zone de dépôt pour les apprenants ou de mur collaboratif pour des séances de travail coopératif ou collaboratif entre élèves. Ces usages seront à préciser dans la charte élèves et dans la charte enseignants.

Eléments constitutifs

On y retrouve généralement les éléments suivants :

1. Le coin information précisant les liens de visioconférence de chaque enseignant référent, le lien vers un cahier de texte partagé et toutes les informations liées à l'actualité du groupe
2. Le Planning des séances : il précise les dates et le type de séance (connectée ou déconnectée)
3. Les supports de cours : énoncés, synthèse de cours ...
4. Les énoncés et correction des exercices
5. De ressources : bibliographie, webographie, liens vers des capsules vidéo en lien avec le cours, des tutoriels pour l'usage de la calculatrice, ...
6. ...

UN OUTIL POUR ORGANISER LE TRAVAIL D'ÉQUIPE : LA CHARTE ENTRE ENSEIGNANTS

Ce document est co-écrit par l'ensemble des enseignants d'un même dispositif. Sa construction donne lieu à des échanges qui permettent d'affiner les rôles de chacun concernant l'organisation et la planification de l'enseignement.

Il définit également, les règles et supports de communication entre enseignants afin de collaborer et coopérer dans des conditions de travail optimales tout en veillant à préserver la vie privée de chacun.

LE PRINCIPE

Éléments
constitutifs et
structure
possible :

PARTIE

1

UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES COLLABORATIFS

Il s'agit d'expliciter les outils numériques sélectionnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'enseignement dispensé dans le dispositif.

On y retrouve des précisions concernant :

- Les fonctions pédagogiques ou administratives pour lesquelles chaque ressource a été construite : cahier de texte, document de cours, dépôts de travaux...
- Les modalités d'utilisation des ressources (consultation, contribution, zones de dépôts...)
- Les liens hypertextes ou QR codes permettant d'accéder à ces ressources

PARTIE

2

PRÉPARATION ET DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE

Dans cette partie on explicite les modalités de collaboration et de coopération au sein de l'équipe enseignante du dispositif.

On y retrouve des précisions concernant :

- Le rôle de chacun dans la production des documents pédagogiques et administratifs
- Les modalités choisies pour échanger au sein de l'équipe enseignante du dispositif avant, pendant et après une séance : mail, sms, messagerie instantanée...

PARTIE

3

ORGANISATION DE L'ÉVALUATION

Dans cette partie, on explicite le rôle de chaque enseignant dans l'évaluation et l'organisation retenue.

On y retrouve des précisions concernant :

- La programmation et l'organisation des évaluations : qui les positionne dans la progression ? Qui choisit les modalités d'évaluation ? Qui fournit le sujet, la grille d'évaluation ? Toutes les évaluations sont-elles communes ou au contraire différentes entre les établissements d'un même dispositif ? ...
- La correction des évaluations : qui évalue ? Y-a-t-il concertation entre enseignants en amont et/ou en aval de l'évaluation ?
- La gestion des absences
- La gestion administrative : qui saisit les notes, les appréciations... ?

UN OUTIL POUR CONSTRUIRE UN GROUPE CLASSE : LE PLANNING DES RENCONTRES

Ce document est co-écrit par l'ensemble des enseignants d'un même dispositif. Il s'agit de planifier des temps de rencontres entre les élèves et les enseignants d'un même dispositif afin de favoriser le sentiment d'appartenance à un même groupe apprenant et à une même équipe pédagogique. Les modalités envisagées et la fréquence de ces rencontres doivent s'adapter aux contraintes propres à chaque dispositif. On présente ci-dessous quelques exemples de rencontres mises en place dans le cadre de l'expérimentation.

LE PRINCIPE

La rencontre de pré-rentrée

Elle est positionnée à la fin de l'année scolaire précédent le début des enseignements ou en tout début d'année scolaire et dure généralement une journée. Elle permet aux enseignants et futurs élèves de se rencontrer en présentiel dans un des établissements du dispositif. Elle a pour objectif de nouer des liens entre les élèves, entre enseignants mais aussi entre élèves et enseignants. Des activités ludiques de team building de type chasse au trésor ou escape game sont très appréciées par les élèves. On peut aussi organiser, sur un temps de 2h maximum, une simulation de séance hybride en divisant les élèves en deux groupes afin de les familiariser avec le matériel et l'animation pédagogique proposée dans le cadre du dispositif. C'est aussi l'occasion d'échanger sur la charte élèves voire de la construire collectivement.

Les rencontres trimestrielles

Organisées en présentiel dans un établissement, elles permettent de consolider le groupe. Organisées sur une journée ou une demi-journée, elles permettent de se retrouver autour d'activités ou de sorties scolaires ou culturelles en lien avec la discipline enseignée dans le cadre du dispositif. On essaye de changer d'établissement à chaque période.

Les entretiens de début année

Il s'agit ici d'organiser des entretiens individuels entre les enseignants et chaque élève. Cela permet aux enseignants référents de connaître les élèves des autres établissements et d'établir une relation de confiance entre enseignants et apprenants. Elle peut être organisée en présentiel, en format hybride ou à distance. L'équipe enseignante définit les modalités d'organisation et identifie les personnes qui participent à ces entretiens et les conduit.

Des bilans trimestriels

Organisés en visio pour les élèves à distance, elle permet à l'enseignant référent de faire un bilan avec chaque élève. La présence de l'enseignant compagnon, et éventuellement des autres enseignants référents dans le cadre d'un dispositif avec co-porteurs, est conseillée dans un souci de continuité pédagogique.

Et d'autres rendez-vous...



Focus établissement et structures

> RETOURS D'EXPÉRIMENTATION



La mise en place de l'enseignement des Mathématiques Expertes en Hybride Synchronique répondait au double objectif d'accroître l'attractivité du Bac Général et de mieux maîtriser la technique d'un enseignement à distance. Avec un recul d'une année, nous sommes pleinement satisfaits de ces deux points. L'effectif de 1ère générale est en hausse et les familles sont rassurées d'une offre plus large de doublettes et d'options. L'acquisition et l'utilisation d'un matériel approprié permet aux élèves et aux enseignants de travailler dans de très bonnes conditions à distance. Les gains inattendus sont le développement de l'autonomie des élèves, la dynamique de la chaire de Mathématiques et l'ouverture vers de nouveaux partenariats inter établissements. Fort de cette expérience, notre projet est d'étendre ce dispositif de manière à étoffer notre carte de formation en restant dans le cadre des moyens qui nous sont alloués à la fois entre lycées mais aussi entre les Campus de l'EPLEFPA. Je conclurai en conseillant d'anticiper la mise en place de l'Hybride Synchronique dans le but de rassurer les familles et d'accompagner les enseignants et les élèves concernés. Un délai d'une année entre la décision et la mise en œuvre permet une mise en place sereine et est un gage de réussite."

Nicolas NOUAIL - Directeur de NaturaPôle



Les trois années d'expérimentation dans le cadre du dispositif national d'appui ont vraiment permis d'analyser et d'adapter le dispositif à différents niveaux : technique et pédagogique mais aussi des structures. Pour que le dispositif fonctionne au mieux, une implication forte des DRAAF et une concertation étroite avec les établissements sont nécessaires.

Laure MAGNIER - Cheffe du service appui et formations continues courtes à l'ENSFEA



Focus établissement et structures

> RETOURS D'EXPÉRIMENTATION

L'expérimentation a montré une complexité à positionner des plages horaires de cours communes à l'emploi du temps des élèves. Une concertation entre les directeurs adjoints dès le début du projet a permis à chacun d'exprimer ses contraintes et d'identifier collectivement le choix des possibles : horaires de début et fin de cours, pause méridienne, cours du mercredi après-midi... Tous les établissements de l'expérimentation ont trouvé des solutions pour surmonter cette difficulté.

Dans le choix des partenaires à l'intérieur d'un même dispositif nous avons d'abord privilégié le critère de l'appartenance à une même zone de vacances scolaires, le cas échéant cela crée des plages d'enseignement qui ne sont pas communes et génère un surcoût du dispositif.

La proximité géographique a été favorisée lorsque cela a été possible afin de faciliter la mise en place de rencontres trimestrielles ou semestrielles en présentiel entre les différents acteurs du dispositif.

Certains établissements d'un même dispositif de l'expérimentation sont sous l'autorité académique de DRAAF différentes : un dialogue en amont entre les DRAAF concernées et les établissements a rendu possible le financement des heures d'enseignement dédiées au dispositif.

Un partenariat entre établissements de plusieurs DRAAF est donc possible pour la labellisation mais il reste soumis à l'accord des autorités académiques qui devront décider conjointement des moyens alloués au dispositif.



Focus établissement et structures

> CADRAGE PÉDAGOGIQUE

CONCERTATION

La mise en place d'un dispositif au format HySyAgri doit faire l'objet d'une réflexion conduite en interne entre la Direction et les équipes pédagogiques. Une présentation en CA et CI est préférable et nécessaire pour obtenir l'adhésion des différents acteurs et faire du dispositif un projet commun.

PILOTAGE

Dans le cadre de la labellisation, nous demandons à ce qu'une personne de l'équipe de direction soit clairement identifiée comme porteuse de projet : elle aura en charge la conduite des échanges préalables et la planification des différentes étapes structurant la mise en place du dispositif.

FORMATION

La formation des équipes est un temps fort de la labellisation. Nous détaillons dans la fiche outil Structure N°1 le plan de formation des différents intervenants. Ce cycle de formation fournit des éléments de calendrier à prendre en compte dans la planification de la mise en place du dispositif.



Focus établissement et structures

DES OUTILS POUR SE LANCER

FICHE OUTIL STRUCT 1

PLAN DE FORMATION DES ÉQUIPES D'UN DISPOSITIF HYSYAGRI

L'année scolaire N est l'année de mise en place du dispositif en établissement. Le processus de labellisation et le cycle de formation associés démarrent l'année N-1. Les membres de l'équipe pédagogique sont badgés (niveau 1) à la fin du cycle de formation de l'année N-1. Le niveau 2 du badge est délivré aux enseignants après une année de mise en œuvre, entre Mars et Juin de l'année N. La délivrance du badge de niveau 2 et la labellisation de l'établissement sont soumises à une validation qui s'appuie sur une visite d'observation et des entretiens conduits conjointement par l'ENSEFA et l'IEA.

LE PRINCIPE

Année scolaire N-1 : Préparation à la mise en place du dispositif

Année scolaire N : Mise en place du dispositif

Mars-Avril

1 journée de formation dans un établissement labellisé et accueil par un "tuteur expert" puis 0,5 jour à distance avec appui du professeur TIM et aide à la construction du dossier

- Présentation du dispositif
- Observation d'une séance pédagogique
- Découverte des outils
- Manipulation du matériel
- Appui technique
- Appui à la réalisation du dossier labellisation

Octobre

0,5 jour à distance

- Retour d'expériences.
- Ajustements techniques et pédagogiques
- Compléments de formation liés aux besoins
- Accompagnement des changements d'enseignants : tutorat, passage entre collègues, etc...

Juin

3 jours en présentiel

Travaux par groupes d'enseignants d'un même dispositif.

- Unité 1 : Planifier et organiser l'enseignement et la collaboration des équipes.
- Unité 2 : Monter en compétences sur l'animation d'un cours hybride - outils et posture de l'enseignant.
- Unité 3 : Impliquer les élèves, faire évoluer nos pratiques
- Unité 4 : Repenser l'évaluation et le rôle de l'enseignant accompagnateur
- Badges enseignants Niveau 2 (l'enseigne dans un dispositif HysyAgri "compagnon" ou "réfèrent")

Travaux par groupes d'enseignants d'un même dispositif

- Unité 1 : Planifier et organiser l'enseignement et la collaboration des équipes
- Unité 2 : Monter en compétences sur l'animation d'un cours hybride : outils et posture de l'enseignant
- Unité 3 : Impliquer les élèves, faire évoluer les pratiques
- Unité 4 : Repenser l'évaluation et le rôle de l'enseignant accompagnon
- Badges enseignants Niveau 1 (je suis formé à l'animation d'un dispositif HysyAgri)

Décembre

0,5 jour à distance

- Retour d'expériences.
- Compléments de formation liés aux besoins
- Accompagnement des changements d'enseignants : tutorat, passage entre collègues, etc...

Juin

3 jours de formation en présentiel

FICHE OUTIL STRUCT 2

LES ÉCHÉANCES MAJEURES

LE PRINCIPE

Ce document recense les dates clés du processus de labellisation du dispositif : depuis la recherche de partenaire l'année N-1 jusqu'à la labellisation l'année N.

	Objet	Qui pilote ?	Qui est associé ?
	Identifier les partenaires	Porteurs de projet (DI ou D2)	<ul style="list-style-type: none"> Les enseignants pour aider à identifier des partenaires enseignants potentiels. Les DRAP pour consultation et recherche de partenaires établissements Consultation éventuelle de l'inspection
Octobre-Décembre	État des lieux du matériel	Réfèrent technique	Porteurs de projet (DI ou D2)
	Présentation du projet à la DRAP pour accord de principe	Porteurs de projet (DI ou D2)	DI et D2
	Dépôt du dossier de labellisation	Porteurs de projet (DI ou D2)	Enseignants
	Présentation en CI et CA	Porteurs de projet (DI ou D2)	Réfèrent technique
	Commande de matériel	Réfèrent technique	Porteur de projet
Janvier	PNF / Formation des équipes pédagogique	ENSEFA	Réfèrent technique / 2 jours en présentiel
Mars	Signature de la convention avec les DRAP pour acter les dotations allouées au dispositif	DRAP	D2 / 3 semaines à distance
Mai-Juin	Concertation IOT	Porteurs de projet	Tous les D2 du dispositif
	Installation et test du matériel (avant le PNF de Juin)	Réfèrent technique	Consultation préalable des enseignants pour identifier leurs contraintes et besoins.
Juin-juillet	PNF (à jours en présentiel)	Enseignants de la discipline	Enseignants de la discipline

	Objet	Qui pilote ?	Qui est associé ?
Septembre-octobre	Formation des élèves aux outils	Réfèrent technique	Enseignants de la discipline
Octobre	PNF / Accompagnement des enseignants et référents techniques	ENSEFA	Enseignants : 2 jours à distance
Octobre-Décembre	Observation à distance d'une séance d'enseignement connecté.	ENSEFA et IEA	Réfèrent technique : 1 jour à distance
Décembre	PNF / Accompagnement des enseignants	ENSEFA	Enseignants : 1 jours à distance
Janvier-Avril	Visite de labellisation	ENSEFA et IEA	Sont associés : <ul style="list-style-type: none"> Le porteur de projet L'équipe de direction Les enseignants de la discipline préformant Le référent technique
Mai - Juin	Contre-visite de labellisation en cas de non validation lors de la visite précédente.	ENSEFA et IEA	Sont associés : <ul style="list-style-type: none"> Le porteur de projet L'équipe de direction Les enseignants de la discipline préformant Le référent technique
Juin-juillet	Commission de labellisation	ENSEFA et IEA	
	Délivrance des badges et label	ENSEFA	

PLAN DE FORMATION DES ÉQUIPES D'UN DISPOSITIF HYSYAGRI

L'année scolaire N est l'année de mise en place du dispositif en établissement.

Le processus de labellisation et le cycle de formation associés démarrent l'année N-1.

Les membres de l'équipe pédagogique sont badgés (niveau 1) à la fin du cycle de formation de l'année N-1. Le niveau 2 du badge est délivré aux enseignants après une année de mise en œuvre, entre Mars et Juin de l'année N. La délivrance du badge de niveau 2 et la labellisation de l'établissement sont soumises à une validation qui s'appuie sur une visite d'observation et des entretiens conduits conjointement par l'ENSFEA et l'IEA.

LE PRINCIPE

Année scolaire N-1 : Préparation à la mise en place du dispositif

Mars-Avril

1 journée de formation dans un établissement labellisé et accueil par un "tuteur expert"
puis 0,5 jour à distance avec appui du professeur TIM et aide à la construction du dossier

- Présentation du dispositif
- Observation d'une séance pédagogique
- Découverte des outils
- Manipulation du matériel
- Appui technique
- Appui à la réalisation du dossier labellisation

Travaux par groupes d'enseignants d'un même dispositif

- Unité 1 : Planifier et organiser l'enseignement et la collaboration des équipes
- Unité 2 : Monter en compétences sur l'animation d'un cours Hybride : outils et posture de l'enseignant
- Unité 3 : Impliquer les élèves, faire évoluer les pratiques
- Unité 4 : Repenser l'évaluation et le rôle de l'enseignant compagnon
- Badges enseignants Niveau 1 (je suis formé à l'animation d'un dispositif HysyAgri)

Juin

3 jours de formation en présentiel

Année scolaire N : Mise en place du dispositif

Octobre

0,5 jour à distance

- Retour d'expériences.
- Ajustements techniques et pédagogiques
- Compléments de formation liés aux besoins
- Accompagnement des changements d'enseignants : tutorat, passation entre collègues, etc...

Décembre

0,5 jour à distance

- Retour d'expériences.
- Compléments de formation liés aux besoins
- Accompagnement des changements d'enseignants : tutorat, passation entre collègues, etc...

Juin

3 jours en présentiel

Travaux par groupes d'enseignants d'un même dispositif.

- Unité 1 : Planifier et organiser l'enseignement et la collaboration des équipes.
- Unité 2 : Monter en compétences sur l'animation d'un cours hybride : outils et posture de l'enseignant.
- Unité 3 : Impliquer les élèves, faire évoluer nos pratiques
- Unité 4 : Repenser l'évaluation et le rôle de l'enseignant accompagnateur
- Badges enseignants Niveau 2 (j'enseigne dans un dispositif HysyAgri "compagnon" ou "référent")

LE PRINCIPE

Ce document recense les dates clés du processus de labellisation du dispositif : depuis la recherche de partenaire l'année N-1 jusqu'à la labellisation l'année N.

Année scolaire N-1 : Préparation à la mise en place du dispositif				Année scolaire N : Mise en place du dispositif			
	Objet	Qui pilote ?	Qui est associé ?		Objet	Qui pilote ?	Qui est associé ?
Octobre- Décembre	Identifier les partenaires	Porteurs de projet (D1 ou D2)	Enseignants	Septembre (semaine de rentrée)	Formation des élèves aux outils	Réfèrent technique	Enseignants de la discipline
			DRAAF				
			Inspection (consultation éventuelle)				
	Etat des lieux du matériel	Réfèrent technique	Porteurs de projet (D1 ou D2)	Octobre	PNF : Accompagnement et appui à la labellisation	ENSFEA	Enseignants (0,5 jour à distance)
Présentation du projet à la DRAAF pour accord de principe	Porteurs de projet (D1 ou D2)	D1 et D2	D1 et D2	Octobre- Décembre	Observation à distance d'une séance d'enseignement connectée	ENSFEA et IEA	
Présentation en CEF, CI et CA	Porteurs de projet (D1 ou D2)	Equipe pédagogique : enseignant et réfèrent technique	Décembre	PNF : Accompagnement et appui à la labellisation	ENSFEA	Enseignants (0,5 jour à distance)	
Janvier-Mars	Commande du matériel	Réfèrent technique	Porteur de projet	Janvier-Avril	Visite de la labellisation	ENSFEA et IEA	Sont audités :
	Découverte du dispositif dans un établissement labellisé	ENSFEA	Enseignants de la discipline				* Le porteur de projet
Signature de la convention avec les DRAAF pour acter les dotations allouées au dispositif							DRAAF
Mai-Juin	Concertation EDT	Porteurs de projet	Tous les D2 du dispositif	Mai-Juin	Contre visite de labellisation en cas de non validation lors de la visite précédente	ENSFEA et IEA	Sont audités :
			Consultation préalable des enseignants pour identifier les contraintes et besoins				* Le porteur de projet
	Installation et test du matériel (avant le PNF de juin)	Réfèrent technique	Enseignants de la discipline				* L'équipe de direction
			Porteur de projet				* Les enseignants de la discipline
Vote en CA et CI	Porteurs de projet	Direction	* Le réfèrent technique				
Juin-Juillet	PNF (3jours en présentiel)	ENSFEA	Binôme de la discipline en établissement	Juin-Juillet	Commission de labellisation	ENSFEA et IEA	
							Délivrance des badges et label



Contacts

Pour toute question relative à la procédure de labellisation contacter le **service appui de l'ENSFEA**



appui.fc@ensfea.fr



Pour toute question d'ordre pédagogique ou technique contacter **Mathilde RAMOS**



mathilde.ramos@agriculture.gouv.fr

